

Partie 1 : Pouvoir politique et régulation sociale

Dossier documentaire réalisé par Mmes Jonquet & Galy (oct. 2006)

Chap 2 : La spécificité et la diversité du pouvoir politique

Introduction

📖 Document 1

🔗 Q°1 : Quelles sont les fonctions particulières du pouvoir politique ?

Document 1

Le pouvoir politique intervient comme mode d'apaisement ou de résolution des clivages [de la société]. Ces conflits font l'objet de procédures de mise en ordre car il n'existe aucune société où les règles soient automatiquement respectées. Emergent alors des instances et des activités spécialisées dont le but est d'assurer l'équilibre social. La tâche du pouvoir politique n'est pas d'effacer les inégalités mais de faire en sorte qu'elles deviennent supportables. Le pouvoir politique se définit donc, selon George Balandier, par ses effets. « Inhérent à toute société, il a pour fonction de la défendre contre ses propres faiblesses et imperfection. [...] Il résulte pour toute société, de la nécessité de lutter contre l'entropie¹ qui la menace du désordre » (*Anthropologie politique*, 1967). A cette exigence interne, le pouvoir politique ajoute une nécessité externe : il donne à une société les moyens de se protéger contre les dangers extérieurs, réels ou supposés.

¹ : Selon la loi de l'entropie, le désordre a naturellement tendance à augmenter. Autrement dit, il est plus facile de détruire que de construire.

M. Hasting, *Aborder la science politique*, Seuil, 1996

I- Dans notre société le pouvoir politique passe par l'Etat

📖 Document 2

🔗 Q°1 : Qui est Max Weber ?

Q°2 : Comment Max Weber définit-il l'Etat ?

Q°3 : Illustrez cette définition à partir d'exemples contemporains ?

Q°4 : Pourquoi l'Etat doit-il être le seul à exercer la violence ?

Document 2

[L'Etat] ne se laisse définir sociologiquement que par le moyen spécifique qui lui est propre, ainsi que tout autre groupement politique, à savoir la violence physique. [...]

La violence n'est évidemment pas l'unique moyen normal de l'Etat, - cela ne fait aucun doute- mais elle est son moyen spécifique. De nos jours, la relation entre Etat et violence est tout particulièrement intime. Depuis toujours les groupements politiques les plus divers, [...] ont tous tenu la violence physique pour le moyen normal du pouvoir. Par contre, il faut concevoir l'Etat contemporain comme une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé -la notion de territoire étant l'une de ses caractéristiques-, revendique avec succès pour son propre compte le *monopole de la violence physique légitime*. Ce qui est en effet le propre de notre époque, c'est qu'elle n'accorde à tous les autres groupements, ou aux individus, le droit de faire appel à la violence que dans la mesure où l'Etat le tolère : celui-ci passe donc pour l'unique source du « droit » à la violence.

Max Weber, *Le métier et la vocation d'homme politique* (1919),
in *Le savant et le politique*, Plon, 1982, p. 100,101

📖 Document 3

🔗 Q°1 : Cette violence est-elle « légitime » ?

Document 3 La violence des milices¹

Le mercredi 03 mars 2004 à Haïti, à l'occasion du renversement du président Aristide, des miliciens opposés au pouvoir arrêtent, lapident, mutilent et brûlent un homme accusé d'être un assassin à la solde de l'ancien président.

D'après : *Le Monde*, 7-8 mars 2004

¹ : Groupe armé illégal.



🔗 Q°1 : Cette violence est-elle « légitime » ?

II- ... mais d'autres sociétés ont un pouvoir politique sans Etat

Document 4

☒ Q°1 : Quelles sont les qualités requises pour être chef politique dans les sociétés sans Etat ?

Document 4

FC : journaliste de France culture / MA : Marc Abélès, anthropologue du politique

FC : Vous faites référence à une des qualités requises pour être un bon chef, c'est la générosité...

MA : La générosité, ce qu'on a appelé dans le langage des anthropologues les « *big men* », sur lesquels on a travaillé en Mélanésie (travaux de Marchal Sahlins, Maurice Godelier)... on s'est aperçu que, une des qualités de ces *Big men*, c'était leur générosité, c'est-à-dire la possibilité de distribuer une partie de leurs récoltes et d'en faire profiter leurs concitoyens.

FC : Il y a un lien fort dans toutes ces sociétés entre autorité et générosité. On est encore dans l'esprit du don...

MA : Oui tout a fait. Le pouvoir se fonde sur cette capacité à donner. C'est celui qui donne, comme dans les grands potlatch de *Kwakwilt* qu'on rencontre en Amérique du nord... C'est cette idée que le prestige s'acquiert en donnant. Le pouvoir c'est alors le prestige conféré par la capacité à donner un maximum.

FC : Quelles sont les autres qualités requises pour être chef ?

MA : D'une part, la capacité à mener une guerre ou à défendre la société en période de guerre, et d'autre part, la capacité à savoir parler, les capacités oratoires qui n'est pas une disposition donnée à tous, qui n'est pas nécessairement héréditaire et qui permet d'accéder à cette position d'autorité au sein de la société. [...]

Document 5

☒ Q°2 : Quelle est la source du pouvoir dans les sociétés sans Etat ?

☒ Q°3 : Expliquez pourquoi les sociétés de petite taille ne peuvent pas fonctionner durablement sous le mode de la coercition du/des chefs ?

☒ Q°4 : Inversement, expliquez pourquoi les sociétés de grande taille ne peuvent pas faire reposer le pouvoir politique sur la seule influence du/des chefs ?

Document 5

FC : On reviendra sur cette aspect mais il faut peut-être insister sur l'objectif qu'on vise à travers ce pouvoir ou cette autorité. En fait il ne s'agit pas de coercition mais de mobiliser en permanence le consensus local...

MA : Oui ce sont des sociétés qui fonctionnent assez peu à la coercition, pour des raisons qui sont d'ordre démographique, qui sont aussi d'ordre économique. On a bien étudié aussi ces questions là : dans quelles conditions un pouvoir dans des sociétés avec un habitat dispersé, par exemple, comment il est assez difficile d'exercer une véritable coercition et comment, d'autre part, ceux qui est attendu, c'est plutôt quelque chose comme une reconnaissance qui permette, pour le chef, de pouvoir procéder à une sorte de coordination, non seulement dans la conduite de la guerre mais aussi, dans l'organisation économique des activités au sein de cette société. [...]

FC : On peut donc parler d'influence autant que d'autorité ...

MA : Oui il vaudrait mieux parler d'influence. Ce que j'ai pu observer, c'est effectivement, la difficulté pour ceux qui sont crédités d'un certain pouvoir, d'obtenir la reconnaissance d'une sorte d'autorité intangible. Il est très rare que ces gens soient véritablement craints... On apprécie ceux qui détiennent l'autorité et c'est parce qu'on les apprécie qu'on leur confère cette autorité. Mais ce n'est pas nécessairement parce qu'ils sont coercitifs ou qu'on a peur d'eux.

📖 Document 6

🔗 Q°5 : Où et comment sont prises les décisions politiques dans les sociétés sans Etat ?

Document 6

FC : ...et au bout du compte le consensus qui fait la loi .

MA : Oui si vous prenez les systèmes que j'ai pu étudier en Ethiopie, qui sont des systèmes où l'assemblée joue un rôle considérable et où dans ces assemblées il existe des gens qui, sur le plan hiérarchique, sont un peu considérés comme des dignitaires (les « *halakas* »). Ces « *halakas* » sont désignés dans le langage local comme étant les messagers des assemblées. Donc, leur rôle ce n'est pas d'être les chefs mais au contraire d'interpréter la parole des assemblées, de l'exécuter. Mais encore faut-il que les membres de l'assemblée se soient mis d'accord et qu'une décision ait pu être prise ; et c'est cette façon de prendre des décisions en se mettant ensemble et pendant des heures chacun parle, chacun s'exprime pour qu'on arrive à une sorte de consensus, à une véritable unanimité.

FC : C'est donc une mise en scène avec des aspects rituels bien entendu, une mise en scène de l'ordre avec, dites-vous, des positions et la transmission d'une règle qui commande l'ensemble des rapports politiques. Et là lorsqu'on parle de scène on pense évidemment aussi à ce qui se passe chez nous.

MA : Oui. Par exemple la notion de loi est très présente chez ces gens. Ils ont l'idée qu'il y a une loi et que les assemblées doivent se dérouler selon cette loi. Alors évidemment, c'est à l'anthropologue d'essayer de comprendre quels sont les éléments de cette loi ; puisqu'il s'agit évidemment d'une loi non écrite ; mais une fois qu'on a pénétré dans les arcanes de ces procédures qui sont leurs procédures légales, on s'aperçoit qu'au bout du compte les *ochollo* parviennent à des sortes d'accords mais ces accords ne sont pas le fait d'un vote comme chez nous... La grande différence entre une assemblée *ochollo* et l'assemblée nationale, c'est qu'à l'assemblée nationale on va voter au bout d'un certain temps, on va échanger des arguments... Chez les *ochollo* on échange des arguments mais il faut que tout le monde soit d'accord. Il n'y a pas l'idée qu'on va voter un par un ; ça n'existe pas. C'est l'unanimité et le consensus qui sont la règle. Et l'idée qu'il y aurait des individus citoyens qui seraient comptabilisés dans un vote, ça n'existe pas. Et pourtant il y a l'idée que les *ochollo* qui se réunissent sont des citoyens à part entière. Mais encore une fois, on ne fonctionne pas du tout de la même manière. *Ochollo* est considéré comme un tout et l'assemblée des *ochollo* c'est l'incarnation de ce tout ; et ce tout ne peut pas être divisé en petits individus qu'on comptabiliserait. [...]

Source : Les documents 4 à 6 sont des extraits d'une émission de radio retranscrite : 1/10/2004 « Les chemins de la connaissance » France culture
Avec l'anthropologue du politique Marc Abélès (CNRS)

🔗 Q°6 : En guise de synthèse, complétez le tableau suivant :

	Sociétés où Pouvoir politique = Etat	Sociétés où le pouvoir politique ne s'incarne pas dans l'Etat
Qualités requises pour être chef		
Modalités pour être chef		
Source du pouvoir		
Lieux et procédure de décision		
Type de lois		